

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 15 DECEMBRE 1851.

PREMIERE PAGE:—La Saint-Martin.—Nouvelles de Rome.—FEUILLETON:—LE MONTAGNARD OU LES DEUX REPUBLICAINS:—1793—1848.—Seconde partie, 1848.—(Suite.)

L'institut catholique de Toronto

Cette institution prouvée dont l'existence ne date encore que de quelques mois, obtient des succès constants parmi les catholiques du Haut-Canada. Comme nous le disons il y a peu de temps, le Catholic Institute lutte contre les conspirateurs des sectes dissidentes avec une énergie qui sera toujours le meilleur titre au progrès qu'il veut réaliser dans la voie de la défense et de la revendication des droits qui nous intéressent.

tholiques influent de cette localité et des environs ont jeté les bases d'un autre Institut qui adoptera le même programme et les mêmes moyens d'action que l'Institut primordial dont il est une branche. Les deux Instituts ne perdront pas de vue les droits civils et religieux des catholiques dont ils ont pris en main la défense par le moyen d'appels à l'opinion publique et même, en certains cas, à la législature.

Lundi, le premier jour de décembre, le R. P. Tellier disserta devant l'Institut Catholique de Toronto sur l'instruction populaire. Sa parole éloquent et persuasive sur un sujet qui ne paraissait susceptible que de mettre en relief l'érudition du lecteur, fit la plus grande impression sur l'assistance, et, à peine avait-il terminé sa belle allocution, qu'un vote d'acclamation se donna l'impression à un nombre considérable d'examplaires.

On lit à ce sujet dans le Toronto Mirror:— "Le Rév. Père prend pour thème "l'éducation," et la manière dont il le traite atteste la profondeur de ses investigations philosophiques, aussi bien que l'intelligence de premier ordre et immensément cultivée qu'il possède, laquelle est de force à saisir les propositions les plus abstraites et à les mettre de suite à la portée des esprits les moins aptes. Dans la dissertation dont il s'agit il est entré dans la matière des écoles avec l'art et la délicatesse d'un esprit supérieur, vous attachant de point en point à la question jusqu'à vous forcer de reconnaître la présence de la lumière intellectuelle qui resplendissait devant vous. Il traite de "l'éducation" comme de l'une des quatre grandes puissances d'un Etat, qui assure à ses habitants la liberté d'opinion et l'égalité des droits. Il traite en outre de divers autres sujets qui ne se rapportent pas directement à l'éducation, et, dans cette tâche, il soutient le caractère d'un disciple de talent et d'un dialecticien serré."

Le public a pu juger précédemment du talent oratoire du Rév. P. Tellier par l'excellent discours qu'il prononça cette année à l'occasion de la fête de la Saint-Jean Baptiste à Toronto; morceau qui fait preuve de sa parole facile, élégante, et du développement étendu de son esprit par la culture des hautes études.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

Le 28 octobre, l'œuvre des frères de la doctrine chrétienne a été inaugurée solennellement à Quimper (Finistère), sous la présidence de Mgr l'Evêque du diocèse, en présence des supérieurs des frères de Lorient et de Quimper, qui accompagnaient le visiteur général de la province de Nantes. On remarquait auprès de l'Evêque le brave amiral de Poigny des Pointes, son ami et ancien élève, en grand uniforme, portant au cou le cordon de commandeur de la Légion d'Honneur, et, sur la poitrine, l'étoile de Saint-Ge-

goire-le Grand, décorations auxquelles il eût pu joindre celles du Christ, de Saint-Georges et de Saint-Jean-de-Jérusalem. Près de lui et de M. du Couëdic, représentant, se trouvait un autre représentant de la Bretagne, M. de Kerleac, fondateur, dans un canton de Morbihan, des mêmes écoles chrétiennes. M. Audran, maire de Quimper, à la tête des maires des communes rurales, et M. le président du tribunal, toujours les premiers, l'un et l'autre, toutes les fois qu'il y a une bonne action à faire ou un bon exemple à donner, ainsi que la plus grande partie des conseillers municipaux, honorèrent également leur présence à la cérémonie. Après une messe en musique et un touchant discours de Mgr. Graverand, les enfants ont été conduits processionnellement, au milieu d'une affluence immense de peuple, à la maison destinée aux frères par l'inépuisable charité de M. du Couëdic. Le prélat a béni l'établissement et l'assistance.

ANGLETERRE.

CONVERSIONS.

La Rév. Frédéric Hathaway, élève du collège de Worcester, Oxford, et ensuite attaché à l'église de Shadwell près de Leeds, a été reçu, le mois dernier, dans le sein de l'église catholique, dans l'oratoire de la rue King William St. Strand. Mr. Hathaway était connu pour avoir encouru la censure de l'évêque Ripon, et de l'expulsé Hook. Les puséistes s'étaient attiré leurs reproches à cause de leur attachement aux doctrines et aux cérémonies de Rome. Cependant quelques uns d'entre eux avaient compris que l'église anglicane était vraiment et en réalité une branche de l'église catholique, comme ils le croyaient sincèrement, alors ils avaient droit à tout ce qui appartenait à la branche aînée ou plutôt au tronc, et qu'ils devaient se détacher de tout ce qui s'éloignait de ce tronc. De ce raisonnement, il arriva que le clergé de St. Sauveur et M. Hathaway en vinrent à cette conclusion, qu'appartenant à une secte de l'église anglicane, ils devaient soumission à l'église catholique. M. Hathaway donna du développement à cette pensée, dans son excellent pamphlet intitulé "appel à Rome." Cet appel n'a pas été inutile, et il en a conclu qu'un raisonnement, quelque spécieux qu'il puisse être, ne peut militer en faveur du schisme, quand bien même il aurait trois siècles d'existence. Par la grâce de Dieu, ses yeux se sont ouverts, et il a compris que personne ne peut rester dans une secte schismatique sans encourir la peine due au schisme. Puis-ent beaucoup d'autres arriver par le même raisonnement à la même fin.

Voici les conversions les plus célèbres qui ont eu lieu en Angleterre depuis quelques mois.

—M. McKenzie de St. André, Wells street, le Rév. H. James et le Rév. M. Vale successeur de M. Harpe à la chapelle du palais de Buckingham ont embrassé la foi de l'église catholique.

—M. Webb, écrivain, de Bath, a été reçu dans l'église catholique, par le Rév. Mathieu Henri Smith, dimanche le 19 octobre.

—Mlle Saccardet très vieille fille attachée à la chapelle Margeret, et qui a procuré près de 130 conversions à l'église catholique, s'est elle-même reconciliée à la sainte église catholique, apostolique et romaine, dans l'oratoire de Londres. Une sœur de M. Hubbard (celui qui présidait l'assemblée anti-Gorham, à la Halle St. Martin), a aussi été reçue dans le sein de l'église catholique. On rapporte aussi qu'un autre puséiste est sur le point de faire abjuration.

—La dame de T. L. Coghlan, (ci-devant vicairie du Rév. W. Park Smith de St. Jean Torquay) a été admise dans le sein de l'église catholique, dans le couvent de Toun-ton. M. Coghlan avait fait abjuration environ neuf mois auparavant.

—M. M. W. Crofton, professeur d'histoire naturelle au collège de la reine, Galway, est devenu membre de l'église catholique.

—Le Limerick Reporter affirme confidentiellement que l'archidiacre Wilberforce est sur le point de renoncer à ses appointements, pour embrasser la vraie foi.

—Les protestans disent quelquefois qu'un catholique a changé sa foi. Cela est impossible; un catholique ne peut changer sa foi, par la raison qu'il n'y a qu'une foi, comme il n'y a qu'un Dieu, et no seul Jésus-Christ, qui nous a révélés les vérités de la foi.—Un catholique peut bien perdre sa foi, mais il ne peut pas la changer; on peut changer une persuasion contre une autre persuasion; et des persuasions il y en a par milliers; et des protestans sont admirables quand ils demandent à quelqu'un: De quelle persuasion êtes-vous? Judas Iscariote est sans doute le premier qui a perdu la foi; mais il ne l'a pas changée; à moins que ce ne soit contre les trente pièces d'argent que lui donna la synagogue. Judas cependant n'était point protestant, puisqu'il ne protestait contre rien, et en cela il avait peut-être plus de bonne foi, que certains révérends lords, qui changent à tout moment de persuasion. Ils se disent protestans, mais ne protestent contre rien, se contentant, pour gagner leurs grâces, d'obéir à ce que le gouvernement leur ordonne.

aux calomnies qu'il déverse sur le clergé catholique, le Montreal Witness accuse les Melanges Religieux d'avoir DESAUTEURS SES INTENTIONS (est-ce bien cela?) et SES PAROLES, ajoutant qu'il n'en fait aucun cas, parce qu'il n'espère de notre côté aucune réparation. Le Witness veut intervenir les rôles, et de colporteur qu'il est, se poser en martyr. C'est un peu fort, même pour le Witness, et s'il n'a d'autre raisonnement à opposer aux reproches de la Minerve aussi bien qu'à nos, ce misérable expédient lui réussira peu. Nous avons cependant à lui dire qu'il se doit à lui-même d'indiquer au moins une seule occasion où nous ayons perverti son langage ou sa pensée. Nous savons bien que le Witness fera la sourde oreille à cette invitation. La petite allusion qu'il se permet à l'adresse des Melanges aurait un double objet: réfuter (!) la Minerve et nous réfuter avec elle! Qu'importe au reste le moyen? Pourvu que ses lecteurs en aient profité leur argent, que faut-il de plus au Montreal Witness?

Malheureusement pour lui, ni les Melanges Religieux, ni la Minerve ne se sont mépris sur son compte. Oni, le Witness, comme l'on accuse notre confrère, "traite nos prêtres catholiques, et surtout ceux qui appartiennent à la société de Jésus, comme des criminels dignes tout au plus d'habiter les cachots; nos convents comme des maisons de désordre et de débauche, et nos religieuses comme d'infâmes courtisanes."

Il y a plus: c'est que, de tradition constante, le Witness n'a servi d'autre mode de cathéchiser que celui de flétrir les ordres catholiques en général. Si ce journal veut promouvoir la rétractation de ses calomnies, nous nous engageons à en reproduire un sommaire fidèle, pour mettre fin une bonne fois aux récits infamants dont il rejait la curiosité de son public. Pour le moment, nous l'engageons à se reporter à la page 412, colonne du centre, du Quarterly Supplement to the Montreal Witness, de décembre 1851, il y verra une preuve irréfutable de l'assertion de notre confrère. Après cet exemple, que le Witness revienne encore dire "qu'il ignore avoir jamais avancé rien de semblable!"

La Minerve avait ajouté, parlant toujours du Montreal Witness:— "Nos cérémonies religieuses sont à ses yeux de l'idolâtrie pire que celle du paganisme."

Mais à cela le Witness ne répond rien. Et qu'aurait-il à répondre? Son embarras serait grand, sans doute, s'il lui fallait expliquer comment la liberté de croire qu'il professe comme base unique de tous les credos religieux, lui confère le droit de violenter la conscience des catholiques. Il n'échapperait pas même à cette objection toute élémentaire:—Si la liberté des cultes, que vous réclamez avec nous, est intégralement le droit de tout sujet anglais, de quel droit, messieurs du Witness, osez-vous dénoncer la foi catholique et la mettre au ban de la société? N'aurions-nous pas aussi ce droit à l'égard de la vôtre, nous qui ne professons pas, comme vous, la liberté (individuelle s'entend) de croire en matière de religion?—Pouvez-vous

cependant citer un prêtre catholique, ou si vous le voulez, un jésuite, un seul dans toute la colonie, qui se permette de flétrir et de conspuer les différents credos que vous professez?

Nous menaçons la sensibilité du Montreal Witness autant qu'il le vaudra; nous ne rapporterons plus autant ses paroles, nous l'interpellerons sur les faits qu'il cite, quelles que puissent être ses intentions. Deux questions seulement:—

1° Vous avez fréquemment dénoncé, vous dénoncez encore dans votre feuille du 8 décembre, les membres du clergé catholique comme des cabaleurs aux dernières élections, dans les campagnes, et particulièrement dans les deux cités de Québec et de Montréal. L'assertion est importante; sur quoi l'appuyez-vous?

2° Vous avez affirmé sous l'emprunt du pseudonyme, que les prêtres catholiques de Montréal s'efforcent de convertir les enfants protestants des écoles, au moyen de bouillons et même en exhibant des bouteilles d'eau béni. Ce fait mérite vérification; sur quoi l'appuyez-vous?

Nous n'ajoutons rien sur le papery, le romish, et autres sottises dont vous alimentez votre réunion, vos discussions indignes, de notre époque, de la cause que vous soutenez, d'hommes sensés qui se respectent, et vous en arriverez à sentir peut être un jour combien elles déshonorent en la contrariant la véritable mission du journaliste.

Si seulement le Montreal Witness parvenait à justifier honnêtement les inculpations lancées contre le clergé catholique dans un long article de son cru sur les élections dernières, dont la Minerve de ce matin soumet une traduction aux canadiens-Catholiques de la province, il aurait fait pour son honneur un acte tellement méritoire, que nous le dispenserions de ce trouble relativement à ses autres amplifications de même aloi.

Elections.

COMTE DE CHAMPLAIN.—On dit que la majorité à laquelle M. Marchildon a dû son succès a été assez considérable comparativement au chiffre des voix données à M. Guillet, et que le Général de l'Acadie en a obtenu beaucoup moins que M. Guillet.

MONTMORENCY.—Malgré l'opposition et les rumeurs soulevées contre M. Cauchon, ce représentant a été réélu à une grande majorité.

PORTNEUF.—M. Tessier est le candidat élu.

LONDON.—M. Dixon est élu à 17 voix de majorité.

ESSEX.—Le colonel Prince a été élu à une majorité que l'on porte au-delà de 300 voix.

HALIFAX.—M. MacKenzie est élu. Majorité: 150.

HURON.—M. Cameron a obtenu 120 voix de majorité.

COMTE DE RICHELIEU.—A. N. Gouin, ancien avocat, a gagné l'élection à une majorité d'environ 300 voix sur M. G. Durocher, l'un de ses compétiteurs, et d'une plus forte encore sur le Dr. Dorion, autre concurrent dont on avait présumé le succès. Un troisième candidat de nuance rouge, M. Dufresne a obtenu, au rapport d'un correspondant de la Minerve, la quantité de 600 voix.

COMTE DE VAUREUIL.—Nous n'avons pas le compte-rendu des voix enregistrées, mais on regarde comme assurée la réélection de M. Mongenais.

COMTE DE BEAUPREUIL.—La majorité obtenue par M. Ovide Leblanc, Notaire, à ce comté, est de 146 voix.

COMTE DE MISSISSQUI.—On considère comme certaine l'élection de M. Taylor.

COMTE DE SHEFFORD.—La cabale y est active, deux candidats y disputent à M. Drummond les suffrages du comté. L'élection a lieu aujourd'hui et elle se continuera jusqu'à demain soir.

COMTE DE KENT.—M. George Brown, du Toronto Globe, est élu à 200 voix de majorité.

COMTE DE STANSTAD.—M. STIRRELL est le candidat élu, à 469 voix de majorité.

COMTE DE SHERBROOKE.—M. Sanborn a été réélu.

On nous dit que la charge importante et honorable de Recorder de la cité sera dévolue à

l'honorable Joseph Bourret, au lieu de M. Sexton qu'on avait désigné à la même fonction. On sait que l'une des dispositions de l'Acte relatif à cette matière, prononce qu'un Recorder sera nommé sur la déclaration du Conseil de Ville à cet effet. Or, le Conseil de Ville s'étant prononcé sur la convenance d'instituer un Recorder pour la cité de Montréal, et ayant intimé ce désir à l'exécutif, il ne reste plus qu'à nommer le Recorder. M. Sexton, simplement désigné pour cet office, n'y a certainement pas été promu. Quant à M. Bourret, déjà appelé à trois reprises à la dignité de Maire par le vote de ses concitoyens, il n'y a pas à douter que leur approbation ne ratifiât le choix qui l'appellerait occuper à ce poste de confiance où il aurait à utiliser de nouveau cette application constante et cette proverbiale intégrité qui précédemment l'ont fait arriver au succès dans l'accomplissement des fonctions de Maire et dans celles de directeur des travaux publics.

Le bruit court que le maire actuel de Montréal, M. Wilson, doit être appelé au conseil législatif. Le Herald dit que cette honneur lui sera conféré à titre de récompense pour sa honorable conduite durant les dernières élections de Montréal. Cette raison est éminemment populaire.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC A RICHMOND.— Les directeurs de cette entreprise se sont assurés les services de M. Rigney et Rutherford de cette ville pour en exécuter les travaux depuis le chantier de Hadlow, rive sud du St. Laurent, jusqu'à la Rivière Chambly. Les contractants doivent se mettre incessamment à l'œuvre. Le nivellement du sol en arrière de New Liverpool, où il est resté inégal et très inégal, sera en grande partie terminé cet hiver. On se prépare à pousser activement les travaux.

On n'aurait pas oublié de mentionner que le Bathurst Free Press annonce qu'un sauvage d'Australie, au service de W. Kerr, s'étant mis dans la tête la fantaisie de chercher de l'or, travaillait sur des blocs de quartz, qu'il connaissait, avec son Tomahawk, jusqu'à ce qu'enfin le précieux métal vint à briller à ses yeux. Il en trouva principalement trois gros blocs, dont l'un pesait 75 livres, et pouvait contenir 66 livres d'or pur; les autres, quoique moins gros, étaient aussi très considérables. Ne pouvant manœuvrer seul ces grosses masses, il en avertit son maître; et le Dr. Kerr d'y courir aussitôt, mais il eut la maladresse de tout casser par petits fragments de deux à trois livres. Le plus gros bloc aurait eu, dans son état naturel une valeur inappréciable, et tel que le mon de n'aurait encore jamais produit un morceau d'or brut aussi riche. La localité où ces morceaux d'or ont été trouvés est à 53 milles de Bathurst, 30 de Wellington et 8 seulement de la demeure de M. Kerr. On n'y a point trouvé d'autres blocs, mais beaucoup de potteries ou sables d'or.

Le Bazar de la Société de Saint-Vincent-de-Paul est ouvert depuis hier et continue de l'être aujourd'hui dans la salle St. Patrick, Place-d'Armes.

Un froid véritablement d'hiver, sans être continu, a régné pendant quelques jours; il atteignait dimanche matin à 17½ degrés de Réaumur, mais il est devenu fort tolérable. Depuis hier une chute de neige a élevé quelque peu le niveau des chemins.

MGR. DE CHARBONNEL.—M. Magloire Desnoyers, daguerrtypiste de cette ville, publie en ce moment un portrait superbement lithographié de l'illustre évêque catholique de Toronto. Nous croyons que cette œuvre d'art est une reproduction fidèle des traits du vénérable prélat, et nous souhaitons que la popularité qui s'attache à sa personne se reflète sur son image.

—Ce soir à huit heures précises, rue du Bac, au coin de la rue de Verneuil.
—L'y serai.
—Quelqu'un s'approchera de vous et vous dira: venez. Vous suivrez cet homme et vous ferez ce qu'il vous dira de faire.
—C'est bien.
—Soyez exact.
Un sourire étrange passa sur les lèvres décolorées du vieillard, ses deux sourcils se contractèrent, et il répondit:
—Je serai exact.
—N'oubliez rien.
—Oh! soyez tranquille; je n'oublierai ni mes souvenirs, ni ma haine.
—A ce soir.
—A ce soir.
L'homme fit un pas pour s'en aller; le vieillard l'arrêta par le bras.
—Il y a dans tout ceci quelque action ténébreuse et sinistre, n'est-ce pas?
—Que vous importe?
—Quelle machination terrible?
L'homme regarda en face le vieillard, et lui dit d'une voix sèche:
—Vous avez demandé que l'on vous mit face à face avec le sabotier Barrason; ce soir vous serez en face de lui.
—Oh! oui, vous avez raison, dit le vieux Benoist, dont tout le corps tremblait au seul nom de sabotier; que m'importe ce que vous voulez faire et ce que vous trouvez dans l'ombre; ce que je veux, moi, c'est dire devant vous tous au fils de ce misérable: "Votre père était un traître et un assassin!"

—Eh bien! soyez tranquille; ce soir l'occasion sera belle. A huit heures, rue du Bac, au coin de la rue Verneuil.
—A huit heures.
L'homme sortit et le vieillard resta seul.
Après un instant de silencieuse méditation, il leva tout-à-coup ses deux bras au dessus de sa tête et les joignit comme une prière:
—Non, père!... mon père!... murmura-t-il; ce soir, dresse-toi dans ta tombe et écoute moi! Combien cette journée, pour tant de personnes, indifférente et semblable à toutes les autres, cachait de mystérieuses angoisses, de sombres préoccupations et de serrement de cœur.
La nuit vint. La Vrillière, au comble du bonheur, revêtu d'habits de fête, portant sur son front le diadème de ses espérances réalisées, attendait dans son salon le moment où il devait se présenter chez le comte D'Epernay, lorsqu'on lui annonça M. De Leufroy.
La Vrillière alla à lui avec cette spontanéité cordiale que donne, même aux plus égoïstes, la certitude d'un bonheur impatientement attendu.
—Tu vois, mon cher ami, dit De Leufroy, que j'ai voulu te serrer la main le premier dans ce jour solennel.
—Merci; c'est une preuve d'amitié dont je te suis très-reconnaissant.
—Il n'est bruit dans tout Paris que de la merveilleuse corbeille que tu as envoyée à Mlle D'Epernay. Depuis les richesses féeriques des mille et une nuits, on n'a rien vu de pareil. Aussi je n'ai pas manqué de dire partout: Mon cher La Vrillière; cela m'a

assuré un crédit illimité dans tous les quartiers où j'ai passé.
—Sais-tu, mon républicain, que c'est un beau trait d'amitié de venir ce soir chez le général comte D'Epernay?
—Oh! je suis un républicain qui attend patiemment et qui espère de même; je suis l'aristocrate de la république; je m'assois au banquet des grands...
—Pour mieux en apprécier les puérités, interrompit La Vrillière.
—Comme tu dis, cher ami; j'aime l'étude et j'étudie.
—Alors tu étudieras ce soir.
—J'ai idée que je m'amuserai beaucoup, répliqua De Leufroy d'une voix ironique, qui eût frappé tout autre qu'un homme entièrement absorbé par sa propre pensée.
—De Leufroy, dit La Vrillière, je te marie.
—Allons donc!
—J'entends te bien marier.
—Et ma liberté? Du reste nous causerons de cela demain, ajouta-t-il en regardant La Vrillière entre les deux yeux.
—Quels regards! tu m'effraies.
—Les gens heureux n'ont peur de rien, mon cher La Vrillière; huit heures et demie viennent de sonner.
—Je te conduis chez le comte.
—Avec plaisir.
Quelques instants après, l'élegant coupé du futur comte de La Vrillière D'Epernay se dirigeait vers la rue du Bac. Quand la voiture passa devant la rue de Verneuil, De Leufroy se pencha à la portière.

—Le vienk est à son poste, dit-il tout bas en se laissant tomber nonchalamment sur les coussins.
La maison du comte D'Epernay était brillamment éclairée; des gardes municipaux à cheval faisaient prendre la file aux voitures. Sous la porte et le long de l'escalier le chemin était tracé par des guirlandes de fleurs.
La Vrillière en descendant de voiture sentit son cœur bondir dans sa poitrine.
Lorsque les portes s'ouvrirent à deux battants, et que le premier valet de pied annonça d'une voix haute:
—M. De La Vrillière!
—Tous les regards se portèrent sur lui, et il y eut, dans les salons déjà remplis d'une société brillante, un mouvement de curiosité attentive.
Le général lui prit la main et le présenta au duc De Saverney et au ministre de la guerre, les deux témoins de sa fille.
Les D'Epernay étaient de haute et ancienne noblesse; et, bien que le faubourg St. Germain n'approuvât pas cette alliance en dehors de ses habitudes et de ses principes, il portait en trop grande estime le caractère du général pour ne s'être pas rendu à son invitation. Les plus récalcitrants seuls avaient prétexté une maladie, et le marquis D'Epernay avait été caché sa mauvaise humeur dans le fond du dauphiné.
Les amies de Mlle. D'Epernay formaient autour d'elle une étincelante corbeille de fleurs animées; de tous côtés de frais et charmants visages, ou d'austères et graves figures

portant sur leur front la noblesse de leur naissance et celle de leur vie.
Le comte D'Epernay venait de présenter son futur gendre aux personnages les plus importants, lorsque la porte s'ouvrit, et un vieillard, inconnu à tous ceux qui étaient présents, entra. Son visage était pâle, et sur son front chauve, on voyait de larges rides; la simplicité de ses vêtements, l'étonnement général que causa son apparition inattendue, son extérieur qui indiquait une des classes inférieures de la société, tout enfin dénotait qu'il ne pouvait être un des invités.
Il resta un instant sur le seuil, muet et immobile, comme s'il n'osait pas faire un pas plus avant dans ce salon resplendissant de lumières et inondé de fleurs.
Cet homme, le lecteur l'a sans doute déjà deviné, c'était le vieux Benoist, l'ancien serviteur du comte de Castelneau.
Comment, au milieu de cette réunion d'innombrables, lui, inconnu de tous, étranger à tous, était-il parvenu à entrer dans le salon du comte D'Epernay? Comment les valets qui étaient dans l'anti-chambre ne s'étaient-ils pas opposés à son passage? Soit hasard, soit fatalité, soit que tout fût habilement préparé à l'avance et que les obstacles fussent calculés par ceux là même qui ourdisaient depuis longtemps ce drame ténébreux, nul ne songea à arrêter le vieux Benoist lorsqu'il monta l'escalier en prononçant d'une voix ferme le nom du général D'Epernay.

(A continuer.)